



## Consignes à l'intention de la structure action et information (RELAIS-RESO)

Bonjour à toutes et à tous,

Vous avez reçu, la semaine dernière, du matériel ainsi qu'une lettre de proposition d'activités dans le cadre de la semaine d'action contre les engagements rompus. Aux nombres des consignes suggérées aux syndicats, vous trouviez entre autres :

- La journée d'action et de perturbation, le 22 octobre
- L'envoi d'une lettre personnalisée au président du Conseil du trésor, Martin Coiteux
- La visite de députés dans vos régions respectives, le 24 octobre

Concernant ce dernier élément, soit la visite de députés, le 24 octobre, nous croyons que le court délai pour fixer un rendez-vous rend difficilement réalisable cette action. De plus, nous savons que la majorité des conseils centraux vont organiser des visites de députés, dans les prochains jours ou les prochaines semaines, pour dénoncer l'ensemble des politiques de coupures et d'austérité de ce gouvernement. Rappelons que la CSN fait de l'enjeu de la lutte à l'austérité une campagne prioritaire pour tout notre mouvement.

Nous souhaitons donc laisser tout l'espace disponible à nos organisations des secteurs public et privé pour marteler ce message auprès de la classe politique québécoise. Dans ces circonstances, nous recommandons de reporter à plus tard cet aspect de notre plan d'action. Nos énergies pourront ainsi être davantage consacrées aux autres éléments de notre plan d'action contre les engagements rompus, notamment l'action du 22 octobre et l'envoi des lettres au ministre Coiteux.

Vous trouverez, en annexe, quatre lettres types adressées au ministre Coiteux, que nous vous demandons de distribuer par tous les moyens possibles auprès de vos membres. Le but est d'inonder sa boîte de courriels ainsi que les télécopieurs de son cabinet ministériel et de son bureau de comté, afin de lui faire connaître notre mécontentement. Nous voulons obtenir un engagement clair de sa part à négocier ces dossiers, en vue d'y trouver un règlement satisfaisant avant la fin de la présente convention collective, le 31 mars 2015. Le temps presse!

Quatre lettres types sont disponibles et nous vous demandons d'utiliser celles qui concernent vos membres. Il y en a une pour chacun des quatre dossiers prioritaires :

- ✓ Des mesures d'attraction et de rétention des ouvriers spécialisés, dans l'ensemble des réseaux;
- ✓ Une véritable évaluation des tâches des technologues spécialisés en imagerie médicale;
- ✓ Un véritable exercice de relativité salariale pour les groupes n'ayant pas bénéficié des correctifs apportés par la Loi sur l'équité salariale;
- ✓ La reconnaissance de l'appartenance des profs de cégep à l'enseignement supérieur et des diplômés de maîtrise et de doctorat.

Ces lettres sont utilisables en version papier comme en version électronique éditable, pour un maximum d'efficacité pour leur distribution. Vous pourriez, par exemple, les rendre disponibles au bureau syndical, à l'occasion d'une activité de mobilisation (ex. le 22 octobre), sur le groupe Facebook local du syndicat ou par envoi courriel, directement aux membres.

Voici les coordonnées du cabinet du ministre Coiteux pour mettre en place l'opération :

**Adresse courriel :** [cabinet@sct.gouv.qc.ca](mailto:cabinet@sct.gouv.qc.ca)

(autant pour son bureau de circonscription de Nelligan  
que pour le Secrétariat du Conseil du trésor)

**Télécopieur :** 418 643-7824 (ministère)  
514 695-8648 (circonscription)

Référence : <http://www.assnat.qc.ca/fr/deputes/coiteux-martin-15443/coordonnees.html>

Bonne mobilisation!

L'équipe du CCSP  
[infoccspp@csn.qc.ca](mailto:infoccspp@csn.qc.ca)